

Feu vert dès l'automne !

Les entreprises consultées viennent de répondre aux appels d'offre dans les différents corps de métier du bâtiment concernant la Zone d'aménagement concerté (ZAC) Bastille. Le temps d'analyser ces offres et de choisir les entreprises, les travaux de terrassement pourront ainsi commencer dès septembre.

Bien évidemment interdit au public pour des raisons de sécurité, le chantier sera ceint par des palissades dont les ajourages permettront au public de suivre l'évolution des travaux. Un panneau général décrivant l'opération Bastille dans son ensemble sera installé à l'emplacement de la future place Bastille. Chaque bâtiment en construction possèdera également son propre panneau d'information réglementaire. Pour optimiser la communication de l'opération Bastille, un lieu en rez-de-chaussée, offrant vitrine sur rue, sera dédié à la conduite du projet et à l'information du public.

Les premiers travaux s'occuperont de terrassement. Un bassin de rétention d'eau sera creusé place Bastille pour empêcher que les eaux de pluie, en cas de forage, aillent surcharger le réseau. De même, pour les fondations de certains immeubles dont les garages sont enterrés, il sera procédé à un pompage de la nappe phréatique (dont le trop-plein sera dirigé vers le Drac, toujours pour ne pas saturer le réseau).

Pour les travaux extérieurs, un premier chantier concernera la requalification du Parc Villon dès octobre-novembre 2009, la reprise d'une partie du boulevard Joliot-Curie (en face du centre social Romain Rolland). Par ailleurs, l'étude est en cours pour le choix de l'entreprise qui sera chargée de la construction de la chaufferie à bois. Le parcours des canalisations de chauffage que celle-ci retiendra induira des contraintes, à partir desquelles pourra être établi le chronogramme des travaux.

Maîtresse d'ouvrage, la Ville est aussi coordinatrice du projet sur la ZAC : elle assure une mission de pilotage et, à ce titre, intervient auprès de tous les maîtres d'ouvrage pour une bonne organisation de l'ensemble. Un rôle nécessaire pour régler les problèmes de circulation et d'encombrement des voies, et administrer le planning général.

Pour en savoir plus, venez nombreux le 29 septembre à L'Établi !

Qui fait quoi ?

L'équipe du centre social

Municipalisé depuis le 1^{er} janvier 2009, le centre social Romain Rolland est animé par une nouvelle équipe. Son responsable est Régis Labédan. Véronique Caty et Christine Mermillod y assurent l'accueil et Corinne Rolland, conseillère en économie sociale et familiale, animera certaines activités dès le mois d'août.



Structures de proximité, les centres sociaux sont des équipements de quartier à vocation sociale et familiale ouverts à l'ensemble de la population habitant leur secteur. En tant que lieux d'animation de la vie sociale, ils prennent en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorisent le développement de la vie associative.

Ouverts à tous les Fontainois sans distinction d'âge, de sexe et de ressources, ils offrent un accueil et des services variés, proposent des activités, soutiennent des projets et surtout ne demandent qu'à s'enrichir de l'apport des habitants, des bénévoles et des associations. « Notre volonté est qu'ils deviennent de véritables maisons de quartier au sein desquelles les habitants et les associations vont pouvoir tisser du lien, créer des dynamiques, développer des projets collectifs et s'intégrer pleinement à la vie de la commune » est-il annoncé dans la déclaration d'intention émise par le CCAS, qui en assure la gestion.

S'adressant aux habitants des quartiers Bastille, Alpes, Néron, Romain Rolland et Marcel Cachin, le centre social Romain Rolland propose tout un éventail d'activités : sorties familiales, pause-café (moment de discussion, de rencontre et d'échanges), ateliers de création, de saveur et bien-être, cours de français, soutien scolaire, accompagnement à la fonction parentale, aide aux projets des habitants. "Nous ferons particulièrement attention à accueillir les nouvelles familles qui viendront s'installer dans le quartier à la faveur du projet urbain", dit Régis Labédan. Le centre social ainsi que le centre de loisirs attendent bénéficieront, dans le cadre de la rénovation urbaine, d'un réaménagement, notamment en termes d'accessibilité.

Dès juillet, les habitants seront conviés lors des pauses-café, le mardi matin dès 8h45, à formuler leurs besoins, leurs attentes et leurs idées. Le centre social est un organisme vivant qui se nourrit d'intentions collectives et du grain de sel que chacun peut apporter.

Il est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (sauf le mardi, jusqu'à 18h, et le vendredi, où il ferme à 16h).

Organisation de la première phase des travaux > démarrage : septembre 2009



Zoom sur...



Les jardins collectifs

Le projet du nouveau quartier Bastille prévoit des parcelles de 25 m² de jardins à proximité des immeubles. Gérés collectivement, ces jardins permettront d'offrir à des habitants la possibilité de cultiver quelques légumes et de faire pousser quelques fleurs, de favoriser la mixité sociale, intergénérationnelle et interculturelle. Mais aussi de sensibiliser à des pratiques écologiques de jardinage et au souci de développement durable (alimentation, consommation, économie des ressources).

La toute jeune Association des Eco-jardiniers Fontainois, déjà forte d'une centaine d'adhérents et qui, avec le concours de la Ville et de sa mission développement durable, lance sur 6 000 m² de terrain à La Poya une expérience de jardins collectifs, a naturellement été consultée sur le projet des jardins de Bastille. "Nous avons quelques petites divergences sur la forme avec ce qu'avait prévu le paysagiste, qui peut paraître joli sur le papier mais pas très opérationnel", indique Jean-Philippe Vincent, le président de l'association. "Des correctifs vont être apportés, qui tiennent compte de nos avis".

Élaboré avec les éco-jardiniers fontainois, un règlement intérieur des jardins collectifs de la Ville de Fontaine rappelle l'esprit de la démarche dans lequel ils ont été conçus. "A partir de quelque chose de très modeste, mais de très concret comme le jardinage, nous pouvons amener les gens à réfléchir sur leur mode d'alimentation et leur comportement général de consommation", dit encore Jean-Philippe Vincent. "Et ces jardins sont aussi des lieux où les gens peuvent se rencontrer et un moyen de s'enraciner".

La convention est signée

Le 2 juin dernier, une convention de relogement concernant le renouvellement urbain du quartier Bastille a été signée. Ce document récapitule les engagements de ses différents signataires que sont la Ville, l'Etat, le Département, la Communauté d'agglomération grenobloise (Métro) et la Caisse d'allocations familiales de Grenoble.

Cette convention formalise la mobilisation de chacun des partenaires indispensables au relogement de l'ensemble des locataires des bâtiments démolis. Elle définit, dans les compétences respectives de chacun des signataires, les engagements qui permettent d'atteindre les exigences qualitatives fixées par l'Agence nationale de la rénovation urbaine, et de garantir ainsi le succès de l'opération de relogement.

En décembre 2007, une charte de relogement du quartier Bastille avait été signée par la SCIC, l'OPAC 38, la Ville de Fontaine et la Confédération nationale du logement, laquelle a joué un rôle déterminant dans la mobilisation des habitants. Élaborée en effet avec la participation des locataires, cette charte leur aura permis d'être partie prenante du projet, et de pouvoir accepter et vivre le relogement comme une opportunité.

Les démolitions concernent 112 foyers : 83 sont locataires de l'OPAC 38, 29 de la SCIC Habitat Rhône-Alpes. Le relogement, qui doit favoriser la mixité sociale sur le site du projet, doit offrir des conditions satisfaisantes aux familles, en favorisant un parcours résidentiel ascendant et en respectant l'installation de 50% des ménages concernés dans du neuf ou des constructions de moins de 5 ans, ceci en tenant compte des capacités financières des familles relogées. Les attentes et besoins des ménages sont pris en compte par un plan individuel de relogement. Bien sûr, ce relogement, pour ne pas figer les dossiers des familles issues d'autres quartiers, doit s'articuler avec la politique d'attribution des autres demandeurs.

Un comité de pilotage (formé d'élus et de techniciens de la Ville, ainsi que des représentants des différentes instances concernées) et un groupe de suivi veillent à l'organisation cohérente et au bon déroulement de ce relogement.

Gardez le fil !

CNL
Aurélien Maillot 04 76 46 91 73
lacnl38@wanadoo.fr

OPAC 38
Elisabeth Blondeau 04 76 20 50 50
elisabeth.blondeau@opac38.fr

SCIC Habitat Rhône Alpes
Christine Sabatier 04 78 95 59 27
christine.sabatier@shra.sni.fr

la CAF

Maud Falque et Florence Tota 04 76 39 25 20



Point de vue... ...d'un commerçant

Gérant de la supérette Vival, Abdallah Elkarbadji va intégrer le pôle commercial du nouveau quartier Bastille sous une nouvelle enseigne de commerce alimentaire de proximité, Spar. Un changement de marque qui signifie aussi un changement de surface de vente.

"Mon nouveau magasin sera plus grand. Je passerai de 120 m² à près de 300 m², soit plus du double. De même, nous serons plus nombreux : je travaille aujourd'hui avec un apprenti, nous serons trois au total dans le nouvel espace dont les murs sont la propriété de l'Épareca". Établissement Public national d'Aménagement et de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux, l'Épareca a pour vocation d'accompagner les collectivités locales dans la reconquête de leurs zones commerciales et artisanales de proximité, au sein des quartiers en difficulté, afin d'apporter du confort de vie et recréer durablement du lien social. "Le projet m'a été présenté en 2006, poursuit Abdallah Elkarbadji, et j'ai été partant, car c'est une bonne opération pour un quartier tout neuf d'avoir son petit centre commercial. Pour moi, c'est une évolution importante, et j'espère que la réalité sera en rapport avec le prévisionnel, mais je suis très confiant car tout a été bien préparé."

Première pierre

Le 14 mars dernier, le maire, Yannick Boulard, a symboliquement posé la première pierre du projet Bastille lors d'une cérémonie voulue festive car il s'agissait de célébrer ce moment de bascule où, entre la fin des démolitions et l'entame des constructions, le passé et l'avenir d'un quartier se touchent, et où au souvenir des lieux se superpose la projection d'un environnement futur.

Un ensemble d'animations avait été prévu sur le terrain de l'ancienne friche d'Air Liquide (qui deviendra une place). Parmi lesquelles une exposition de photographies de Valérie Gaillard sur le quartier et ses locataires (commande de l'OPAC 38) soulignées par des textes d'enfants rédigés lors d'ateliers conduits par l'Apase, une exposition de maquettes et masques par les élèves des écoles Robespierre et Jules Ferry, ainsi qu'un concours de dessins pour les enfants.



Côté musique, des jeunes du quartier Bastille avaient concocté une programmation (avec le concours de la radio La Voix des Gens), et l'atelier de percussions urbaines « Doum Tak » de l'école de musique de Fontaine assura une prestation rythmique, avant le bal final.

Ce moment de fête fut aussi naturellement l'occasion de présenter à nouveau le projet sous ses aspects urbanistiques et sociaux. De nombreux habitants présents à ce rendez-vous convivial ont ainsi pu faire part de leurs attentes et de leurs préoccupations et être renseignés sur les modalités de logement, le calendrier des travaux et les aménagements prévus.

Copropriétés : équilibre et cohérence

Sur les 537 logements collectifs du quartier Bastille / Néron, 434 (soit 77%) appartiennent au domaine privé. La Ville est particulièrement attentive à ce que ces ensembles immobiliers souvent fragilisés en raison des faibles ressources des copropriétaires et qui remplissent un rôle de "parc social de fait", ne se retrouvent pas en décalage avec les immeubles neufs du projet. Pour l'équilibre du territoire, son attractivité, il est impératif d'assurer une cohérence globale de la qualité urbaine.

Dans cette optique, deux actions ont été engagées avec le Pact de l'Isère (organisme au service de l'amélioration de l'habitat). Une étude réalisée auprès de six copropriétés du secteur a mis en évidence la nécessité d'intervenir sur les copropriétés Buissonnées 3 (80 logements), Gai Soleil (40 logements) et Néron 2 (100 logements).

En même temps, une démarche a été entreprise pour amener les copropriétaires à s'inscrire comme acteurs du projet collectif de transformation du quartier, les locataires du parc social n'étant pas les seuls concernés. L'approche d'ensemble du parc public et du parc privé est un gage de réussite du projet de rénovation urbaine. Si elles pâtissaient jusqu'alors de la dégradation physique et de la fragilité sociale du secteur, les copropriétés pourront bénéficier de la transformation amorcée.

Agnès Perroux



Plasticienne, Agnès Perroux a effectué une résidence d'artiste durant tout le mois de juin dans le quartier Bastille pour y préparer un travail sur ce lieu en pleine mutation. Son "journal mural" sera installé d'abord sur des palissades du chantier avant d'être présenté au Vog, du 12 au 24 septembre.

Après son diplôme à l'École supérieure d'art de Grenoble, Agnès Perroux a poursuivi sa formation à Marseille, Londres, Paris et Saint-Petersbourg grâce à des bourses d'études. Elle a travaillé comme décoratrice, graphiste et continue d'enseigner l'histoire de l'image.

Sa pratique artistique tient du vagabondage dont elle préserve la légèreté, l'esprit d'étonnement et de rencontre, et le plaisir de la cueillette : elle utilise en effet des éléments divers qu'elle aura trouvés dans les lieux mêmes qu'elle traverse. Son outil de prédilection est le carnet, objet discret, parfaitement transportable et toujours à portée de main pour des notations. Agnès Perroux en a rempli quantité de dessins, aquarelles, collages et images parfois entrelardés de textes de toutes sortes : aussi bien des réflexions poétiques que des listes de pense-bête, sans aucune hiérarchie. Lorsque la Ville lui a proposé une résidence artistique dans le quartier Bastille, elle a tout de suite eu l'idée de transférer sur les palissades du chantier les images qu'elle recueillerait sur place dans les pages de son carnet. "J'ai proposé de réaliser une sorte de journal mural, de passer ainsi de l'échelle du carnet à celle du mur, de l'espace privé à l'espace public", explique-t-elle.

Réalisée à travers le mixage d'éléments photographiques prélevés autour du quartier, enrichis de fragments dessinés et peints et formant une "écriture d'images", l'œuvre d'Agnès Perroux occupera deux panneaux d'une longueur totale d'environ 5 mètres (sur 1,20 mètre de hauteur). L'artiste est installée dans la salle Allende, au cœur du quartier, qui lui sert de base, d'atelier et de point de rencontres. "Très vite, les habitants sont venus me voir, raconté-elle, et ces rencontres enrichissent le projet. Peut-être certains viendront-ils m'aider à coller et peindre les éléments. C'est une aventure".

Bastille a sa web-radio

En 2004, le collectif d'artistes et de techniciens Dyade Art & Développement basé à Fontaine a lancé une web-radio, La Voix des Gens. Un projet "socio-civique" soutenu par des valeurs de solidarité, de renforcement de la société civile, d'ouverture participative.

Depuis 2007, cette radio élabore et enregistre une série d'émissions "Les Gens de Bastille", à partir et autour du quartier et du projet mis en route. "L'idée est de faire de la radio avec les habitants du quartier et tous ceux qui travaillent au projet, élus et techniciens", explique Nizar Baraket, coordinateur rédac'chef du magazine radiophonique. Toutes les semaines, Fabienne Déroche, réalisatrice, arpente le quartier avec son magnétophone et tient micro ouvert. Mais qui le désire peut s'improviser reporter, devenir correspondant de montée d'immeuble ou d'une association, proposer un sujet, faire une émission, témoigner sur la vie du quartier ou encore inviter la radio pour un petit événement. Tous les sujets, toutes les paroles sont les bienvenus pour raconter un souvenir, du vécu, une recette de cuisine...

Les émissions enregistrées ont été rassemblées dans un magazine radiophonique sur CD où l'on retrouve des explications sur le projet urbain et de nombreux témoignages d'habitants. Ces CD sont disponibles gratuitement à l'Etabli, au centre social et chez les commerçants du quartier.



Atelier suivi des travaux de l'opération Bastille

"Quels délais, déroulement et organisation du chantier ?"
"Qu'est-ce qu'un maître d'ouvrage, un maître d'œuvre, un coordinateur sécurité et qui fait quoi sur Bastille ?"

Mardi 29 septembre à 18h
L'Etabli - 2 rue Romain Rolland

Le centre social Romain Rolland change pour mieux répondre à vos envies !

Venez en discuter autour d'une animation radio.
Samedi 10 octobre dès 10h
Marché Marcel Cachin

Atelier vie sociale

"Qu'attendons-nous du centre social R. Rolland ?"
"Quels sont les besoins ?"
"Quelles initiatives collectives ?"
Échanges et discussions autour d'un verre.

Jedi 5 novembre à 18h
L'Etabli - 2 rue Romain Rolland



Le Journal du projet Bastille



N°2 - Juillet 2009



Un projet qui avance (p.2)
Construction : feu vert dès l'automne !

Qui fait quoi ? (p.2)
L'équipe du centre social

Zoom sur... (p.2)
Les jardins collectifs

La question des logements (p.3)
Signature de la convention
Gardez le fil !

Point de vue (p.3)
... d'Abdallah Elkarbadji, commerçant

Vie de quartier (p.4)
Pose de la première pierre

Portrait (p.4)
Agnès Perroux, plasticienne

Rendez-vous (p.4)

Un quartier durable

Le nouveau quartier Bastille sera symbolique du cadre de vie du 21^{ème} siècle : plus ouvert par la création de nouvelles liaisons, avec des espaces verts plus nombreux et un mobilier urbain en adéquation avec son environnement, des bâtiments eux-mêmes issus d'une logique durable grâce à une meilleure isolation permettant des économies d'énergie plus importantes.

Mais au-delà de ces aspects techniques et comptables, un développement durable c'est aussi un développement où les populations les moins favorisées peuvent accéder à un logement de qualité pour un coût raisonnable. C'est également un quartier où la pérennité est assurée par un travail commun entre tous les partenaires. C'est enfin un lieu de vie respecté par tous car fruit d'une concertation constante avec ceux qui vont l'occuper.

Cette philosophie, la Municipalité l'applique à tous les projets d'équipements sur la ville. Car faire de Fontaine une ville d'avenir, c'est en premier lieu respecter ses populations et leur environnement pour le bien-être de tous.

Avec l'implication de ses habitants, Fontaine innove et s'embellit. Continuons d'agir en ce sens, dans ce quartier mais également partout dans notre commune, pour témoigner qu'il fait bon vivre à Fontaine.